

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD NIVERNAIS

Le 13 Septembre 2022 à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais, légalement convoqué, s'est réuni au Village Portuaire de la Jonction à Decize sous la présidence de Régine Roy, Présidente.

Date convocation : 7 Septembre 2022. **Présents :** AUGER Catherine, BERNARD Colette, BORNET Carole, CLAVEL Éric, DUMONT Sylvie, FOREST Jean-Yves, GAUTHERON François, GIRARD Pascal, GRZESKOWIAK Ingrid, GUYOT Justine, JAILLOT Annick, LEMOINE Fernand, LEROY Anne, MARTIN Michel, MAZOIRE Guy, MONNETTE Jean-Marie, MOREAUX Jacques, RENARD Cyril, ROLLIN Philippe, ROY Régine, SCHWARZ François, SIMONNET Pascale, THEVENARD Pierre, THEVENET Pascal, VINCENT Michel, VINGDIOLET Marie-Christine, **Excusés :** BARBIER Daniel (pouvoir à Vingdiolet MC.), BOUZOULA Yasmina, COLAS David, COLIN Séverine (pouvoir à Jaillot A.), DAGUIN Gérard (pouvoir à Lemoine F.), FONGARO Laurent (pouvoir à Guyot J.), GATEAU Mireille (pouvoir à Martin M.), MOREAU Alain (pouvoir à Rollin P.), ROY Barbara, SAURAT Jean-François (pouvoir à Roy R.) **Absents :** BARBIER Roger, BOUILLON Sandra, CAILLOT Daniel, ESCURAT Elisabeth, HOURCABIE Guy, VILLA Jean-Claude, VENUAT Éric, JAMET Christine

Secrétaire de séance : BERNARD Colette. **En exercice :** 44. **Présents :** 26. **Votants :** 33.

Compte rendu de l'exercice des délégations

Marchés de prestations intellectuelles : Diagnostic des pollutions présentes sur le site de l'ancienne céramique de Decize et rédaction d'un plan de gestion

- ✓ Titulaire : SAFEGE SAS (58000 NEVERS)
 - Montant : 65 899,50 € HT (79 079,40 € TTC)
 - Date de signature : 27 juillet 2022

Convention de domanialité portant occupation du domaine public pour le bar-restaurant-camping de La Guinguette à La Machine

- ✓ Titulaire : SAS « Au fil de l'eau » représentée par Monsieur Pierre BEYLS
 - Durée : 9 ans (du 8 juillet 2022 au 7 juillet 2031)
 - Loyer annuel : 7 260,00 € HT
 - Date de signature : 30 juin 2022

SINUO

- ✓ Distribution électrique pour le salon SINUO
 - Titulaire : GBP production (42 540 ST JUST LA PENDUE)
 - Montant : 3 473,00 € HT (4 167,60 € TTC)
 - Date de signature : 27 juillet 2022
- ✓ Prestation de gardiennage et surveillance par deux agents de sécurité confirmé pour le salon SINUO
 - Titulaire : TYR Sécurité (58 400 RAVEAU)
 - Montant : 3 545,40 € HT (4 254,48 € TTC)
 - Date de signature : 9 juin 2022
- ✓ Marché : Réalisation d'une émission en direct de SINUO
 - Titulaire : Avant-Première (58 000 NEVERS)
 - Montant : 9 900 € HT (11 880 € TTC)
 - Date de signature : 30 juin 2022
- ✓ Concert « Freaky Billy » pour le salon SINUO
 - Titulaire : Scène libre (75 010 PARIS)
 - Montant : 933,40 € HT (984,74 € TTC)
 - Date de signature : 20 juin 2022
- ✓ Sonorisation et éclairage du concert de « Freaky Billy » pour le salon SINUO
 - Titulaire : Tronics (58 260 La Machine)
 - Montant : 1 986 € TTC
 - Date de signature : 23 août 2022

- ✓ Plage de la halte nautique : : Achat d'un nettoyeur de plage
 - Titulaire : ALABEURTHE
 - Montant : 10 740 € TTC
 - Date : 23 juin 2022

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agréé la proposition.

Fait à Decize, le 15 Septembre 2022

Certifié exécutoire par la Présidente,
Compte tenu de la transmission
En Préfecture le 15/09/2022
Et de la publication le 15/09/2022

La Présidente

La Présidente,

R. ROY